



**DEPARTEMENT DE LA MARNE  
ARRONDISSEMENT D'EPERNAY  
COMMUNE DE MUTIGNY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 14 Octobre 2024**

L'an 2024, le Lundi 14 Octobre à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 3 Octobre 2024, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 10 Membres présents :10 Absent : 0 Excusé : 0
<b><u>Nom des membres ayant participé au vote</u></b> : C.BEGUINOT – JC.CUGNET – C.DROMARD – C.FORT – MA.HUMBERT – X.HUSSON – C.LAPERSONNE – G.LHEUREUX – MC.REMY – M.ZIMMERLIN
<b><u>Absent</u></b> :0
<b><u>Excusé</u></b> : 0
<b><u>Secrétaire de séance</u></b> : MA.HUMBERT

**45-24**

**Echange de parcelles à  
M. NICOLAS FAROUX**

Madame le Maire rappelle aux membres de son conseil que suite à l'acquisition de la propriété du 2 Allée des Sablons, il a été redélimiter d'une façon plus cohérente les propriétés de chacun.

Il a donc été décidé un échange des parcelles AD 1690 et AD 1693 de Monsieur Nicolas FAROUX, voisin attenant à la propriété, avec la parcelle AD 1692 complétée par une soulte, comme le stipule la délibération 39-24 du 16 07 2024.

Toutefois, il reste que la parcelle AD 1694 d'une surface totale de 4 ca est en indivision entre la commune et M. FAROUX.

Il est proposé au conseil municipal de céder la moitié indivise appartenant à la commune, soit l'équivalent de 2m2 à M. FAROUX, sous condition que la commune conserve son droit de passage.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- Approuve cette cession.
- Charge Madame le Maire de signer toute pièce relative à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire

Pour : 10  
Abstention : 0  
Contre : 0

Fait le 14 Octobre 2024

Le Maire  
Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture le 17 Octobre 2024  
Affiché en Mairie le 17 Octobre 2024

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le



ID : 051-215103656-20241014-45\_24-AR